

Choix matieres master 1 droit des affaires

Par **Lilas1234**, le **19/08/2020** à **13:07**

Bonjour a tous,

Je rentre en m1 droit des affaires parcours DJCE, et j'ai quelques questions relatives au choix des matières svp.

En fondamentales, avec TD j'ai le choix entre fiscalité des entreprises ou droit civil (suretés et garanties de crédit + vente et contrats de distribution).

Je ne sais pas laquelle privilégier et choisir pour l'avoir en td, sachant que de toute façon je ferai les deux.

Et ensuite pour les mineures je compte prendre droit des restructurations d'entreprises, et pour mes deux autres options j'hésite entre droit de la banque des marchés financiers, droit des assurances, propriété intellectuelle, groupement a statut spéciaux ou droit du commerce international.

Merci beaucoup pour votre aide !

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/08/2020** à **08:05**

Bonjour

Pour que l'on puisse mieux vous conseiller, il faudrait nous en dire un peu plus sur votre projet professionnel.

Par **Lilas12345**, le **20/08/2020** à **16:46**

Bonjour,

J'ai été admise fais un m1 droit des affaires et ensuite je passe en m2 DJCE.

Je compte m'orienter vers une carrière de juriste d'entreprise généraliste ou éventuellement spécialisé dans un domaine (je ne connais pas encore lequel).

Je ne suis pas intéressée par passer le barreau.

Merci bcp, en attente de votre réponse !

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/08/2020** à **10:10**

Bonjour

Personnellement, je pense qu'il peut être bien de suivre la fiscalité avec TD.

Ensuite j'ai bien compris vous devez choisir deux matières parmi les suivantes : droit de la banque des marchés financiers, droit des assurances, propriété intellectuelle, groupement a statut spéciaux ou droit du commerce international.

Si vous souhaitez être juriste d'entreprise, je pense que le plus judicieux serait de prendre le droit de la banque + propriété intellectuelle.

Par **Xdrv**, le **21/08/2020** à **11:00**

Bonjour,

Comme Isidore l'a dit tout dépend du projet professionnel. Je pense que fiscal est plus intéressant en TD mais il est indispensable de faire du droit de la concurrence et de la distribution en tant que juriste d'entreprise. Pour la mineure, PI indispensable. Pour la seconde je pense que ça se vaut.